

LA GRAMMAIRE AU BAC DE FRANÇAIS : CE FUT COMME UNE APPARITION

Catherine Mercier
Lycée Yourcenar, Beuvry
Corinne Souche
Lycée Paul Duez, Cambrai

La grammaire a fait une entrée remarquée à l'oral des épreuves anticipées de français (ÉAF) et dans les nouveaux programmes. Nous nous proposons ici de livrer quelques éléments de réflexion, après deux ans d'essais pour tenter de préparer nos élèves à cette partie linguistique de l'épreuve¹. On ne trouvera pas trace ici de ces tâtonnements qui n'ont, pour l'instant, rien de bien concluant². Il faut du temps pour élaborer des dispositifs un tant soit peu efficaces, et nous en avons foncièrement manqué

-
1. Mais dans les conditions très particulières d'enseignement depuis mars 2020 et sans expérimentation de l'épreuve elle-même puisque la crise sanitaire n'a pas permis le déroulement des épreuves de français de juin 2020.
 2. Nous avons consulté notamment l'article de Marie-Michèle Cauterman et Bertrand Daunay intitulé « Miscellanées grammaticales » (*Recherches n° 48, L'enseignement de la langue*, 2008) où de très pertinents exercices font miroiter au professeur de lycée, qui court après le temps, une autre manière de faire de la grammaire.

tant en classe qu'en temps professionnel de préparation puisque la réforme a introduit de front de nouveaux exercices à enseigner et un nouveau programme, à la fois en Seconde et en Première. Cette contribution se veut donc plutôt une analyse critique de cette épreuve et des programmes qui la sous-tendent.

BELLES LETTRES ET GRAMMAIRE : LE DUO DE CHOC

La réforme du lycée général et technologique mise en place à partir de septembre 2019 s'est accompagnée d'une réforme des programmes et des examens pour la session 2020 du baccalauréat. À l'écrit, les épreuves renouent avec celles des débuts des épreuves anticipées de français, en 1969³ : commentaire de texte pour toutes les séries (guidé par un parcours de lecture pour les séries technologiques) ou dissertation littéraire⁴ sur l'une des œuvres imposées et son parcours associé, pour la série générale ; contraction de texte suivie d'un essai pour les séries technologiques. À l'oral, l'explication de texte linéaire fait son grand retour, suivie d'une question de grammaire, puis de la présentation d'une œuvre littéraire au choix du candidat (soit l'œuvre intégrale du programme national, soit parmi une liste de lectures cursives validée par l'enseignant) qui donne lieu à un échange avec l'examineur sans aucun support, puisque le candidat n'a pas droit à son livre.

Demandez le programme !

Les deux épreuves s'organisent autour d'un programme d'œuvres littéraires comme le rappelle cette note de service⁵ :

Le programme de français fixe quatre objets d'étude pour la classe de Première : la poésie du XIX^e siècle au XXI^e siècle, la littérature

-
3. Pour une analyse historique de l'évolution des programmes et évaluations de français, on peut consulter en ligne l'article de Clémence Cardon-Quint : « Les leçons d'un cas limite. La réécriture des programmes de français pour le second cycle (1965-1981) », *Formation, transformations des savoirs scolaires : histoires croisées des disciplines, XIX^e-XX^e siècles*, sous la direction de Pierre Kahn et Youenn Michel, Presses universitaires de Caen, 2016. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02000346/document>
 4. L'exercice s'apparente à la composition française, remplacée par l'essai littéraire avec la création de l'ÉAF. Nathalie Denizot apporte un éclairage intéressant sur l'histoire édifiante de cet exercice en constante mutation : « La dissertation : un genre scolaire argumentatif ? Perspective historique », *Pratiques*, n° 157-158, Metz, CRESEF, 2013. <https://journals.openedition.org/pratiques/3823>
 5. « Programme national d'œuvres pour l'enseignement de français pour l'année scolaire 2020-2021 », note de service du 10 avril 2020.

d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle, le roman et le récit du Moyen Âge au XXI^e siècle, le théâtre du XVII^e siècle au XXI^e siècle⁶.

On y trouve cette année, pêle-mêle, Montaigne, La Fontaine, Molière, Montesquieu, Marivaux, Voltaire... Cette prééminence de la littérature classique reflète à elle seule l'esprit de programmes qui visent la transmission d'une « culture d'honnête homme⁷ » grâce à l'étude de « textes majeurs de notre patrimoine littéraire⁸ ». Et ces choix ne sont pas sans conséquence sur la question de grammaire puisque s'appuyer sur les textes qui remontent à plusieurs siècles, c'est obligatoirement imposer aux élèves l'analyse grammaticale d'une langue qui n'est plus la leur, une belle langue sans aucun doute mais une langue difficile pour eux : si l'on ne s'arrête que sur Montaigne, comment poser une question sur une phrase qui ne ferait pas au moins trois lignes et qui ne comporterait pas plusieurs subordonnées ?

Maitrise de la langue et patrimoine

Dans les nouveaux programmes, le lien entre langue et littérature est posé comme allant de soi :

C'est de la maîtrise de la langue que dépendent à la fois l'accès des élèves aux textes du patrimoine littéraire et leur capacité à s'exprimer avec justesse à l'écrit et à l'oral.

Les normes qui définissent cette langue, posée comme singulière et immuable, n'y sont pas définies (une chose est sûre : les rectifications orthographiques de la réforme de 1990 n'en font pas partie puisque les programmes ne l'adoptent pas et n'y font même aucune allusion). On ne sait pas trop non plus quel degré de « maîtrise » est attendu, ni de quel ordre est cette maîtrise. Le programme de Seconde précise qu'il s'agit de conforter et de renforcer les apprentissages du collège. Le premier item de ce même programme de Seconde concerne les accords (dans le groupe nominal et entre le sujet et le verbe), ce qui semble indiquer un constat de lacunes, dont les raisons ne sont pas analysées. En tout cas, il n'est pas fait mention d'un réel diagnostic à l'issue du collège, ce qui interroge sur les modalités du choix de cet item. Quant aux autres, ils ne sont pas liés à l'apprentissage de l'orthographe.

6. Le programme national de 12 œuvres est renouvelé par quart tous les ans.

7. Expression utilisée par un inspecteur lors d'une réunion de présentation des nouveaux programmes dans l'Académie de Lille.

8. *Bulletin Officiel spécial* n° 1 du 22 janvier 2019. Sauf indication contraire, les citations qui suivent sont extraites de ce *BO*.